

Élections prud'homales

Le journal de la campagne 2008

Une CGT renforcée à notre portée !

A PARTIR DU 15 NOVEMBRE, plus de 18 millions de salarié(e)s vont pouvoir commencer à voter par correspondance pour les élections prud'homales.

Ce scrutin a lieu dans un contexte de tornade financière mondiale, dont les racines sont issues d'une profonde récession sociale conduite depuis de nombreuses années.

Ce n'est pas aux salarié(e)s de payer cette crise et ses conséquences économiques et sociales.

Ancrer le cahier revendicatif au plus près des salarié(e)s est indispensable. Les arguments ne manquent pas pour donner du crédit à nos propositions et les mettre en débat.

Le vote CGT est notre plus formidable moyen d'action. Il comptera comme un élément essentiel pour le rapport de force.

Notre priorité doit être de gagner par des contacts directs tous nos responsables de syndicats et bases syndicales afin qu'ils s'engagent pour le vote CGT auprès de leurs syndiqué(e)s sur les lieux de travail et des électrices et électeurs de la CGT lors des élections professionnelles.

C'est aussi l'occasion de créer les conditions pour qu'elles et ils soient partie prenante des plans de travail de déploiement dans les territoires.

La CGT est, sans conteste, l'organisation syndicale à laquelle les salariés font le plus confiance aujourd'hui. A nous de concrétiser cette confiance dans le vote CGT, c'est la tâche primordiale de toutes nos organisations professionnelles et territoriales.

Bernard THIBAULT

Secrétaire général

Au sommaire

Edito

Le groupe de suivi
ministériel

En direct des
territoires,
des
professions...

Trois questions à
Georges Letellier,
suivi du budget national
sur les Prud'hommes

 **Une force
à vos côtés**
www.cgt.fr
Prud'hommes 3 décembre 2008

En bref

Internet : www.cgt.fr

Vous trouverez, sur le site Internet de la CGT, une rubrique spéciale « Prud'hommes ».

Le groupe de suivi ministériel

Cette commission de travail se réunit maintenant tous les vendredis matins au ministère du Travail pour examiner les problèmes généraux ou particuliers posés par le scrutin prud'homal.

C'est l'occasion de soumettre aux responsables du processus électoral les difficultés qui n'ont pas pu être réglées à l'échelon départemental ou dont la gravité justifie une intervention nationale.

Pour que nos représentantes dans cette commission puissent intervenir efficacement, il est indispensable :

- de nous faire parvenir les demandes par écrit (courriel : dlaj@cgt.fr ou fax 01 48 18 81 08),
- de donner toutes les précisions nécessaires (nom et adresse de l'entreprise et/ou des établissements concernés, nombre d'électeurs en cause, adresse

des bureaux de vote s'il s'agit d'un problème d'affectation des électeurs, etc.).

La commission ne peut intervenir que pour faire respecter une disposition à l'évidence mal appliquée ou rectifier une erreur manifeste. En revanche, elle ne peut intervenir sur des questions à trancher par recours, telle que les litiges concernant la section encadrement.

Sur le site de la CGT, à la rubrique «Prud'hommes», vous trouverez les fiches suivantes, pour vous aider dans la campagne prud'homale, à vous en servir sans modération.

Fiche pratique n° 1	Électorat et consultation des listes à l'entreprise
Fiche pratique n° 2	Inscription sur les listes électorales : précisions et situations particulières
Fiche pratique n° 3	Les commissions administratives communales
Fiche pratique n° 4	Éligibilité et listes de candidatures
Fiche pratique n° 5	Modalités du scrutin et bureaux de vote
Fiche pratique n° 6	Calendrier détaillé des opérations électorales
Fiche pratique n° 7	Les recours pour rectifier les listes électorales
Fiche pratique n° 8	Éligibilité et listes de candidatures. Modalités pratiques de dépôt
Fiche pratique n° 8 bis	Contestation des listes de candidatures
Fiche pratique n° 9	Propagande électorale : calendrier, droits et obligations
Fiche pratique n° 10	Modalités de vote. Organisation du scrutin.

En direct des territoires, des professions

Cette page est destinée à relater les initiatives prises par les organisations. Elle est ouverte à tous. Il suffit de communiquer à g.letellier@cgt.fr

Fédération des Cheminots

Dispositif mis en place : implication des syndicats exécution et UFCM dans la campagne en lien avec les unions départementales et locales.

Matériels prévus :

- article « Tribune Cheminots » octobre pour les syndiqués ;
- tract fédéral pour les cheminots des entreprises privées ;
- tract fédéral pour les cheminots.

Initiatives prévues : 21 octobre, réunion des secrétaires généraux de syndicats (plan de travail sur six mois pour mener une campagne CGT pour les trois élections (retraite le 26/11/08, les Prud'hommes le 3/12/08 et CE/DP en mars 2009).

Mise à disposition de l'appareil fédéral de « Montreuil » pour les initiatives décidées par les unions départementales de l'Île-de-France.

Fédération Mines - Energie

Dispositif mis en place : impulsion sur participation Tour de France et dans les collectifs Prud'hommes dans les territoires.

Initiatives prévues :

- journée de déploiement / syndicalisation le 20 novembre sur les Prud'hommes ;
- relance spécifique pour contact des salariés avant le 15 novembre (début vote par correspondance).

Mise en place d'un collectif Prud'hommes fédéral de cinq camarades.

Réflexion sur mise à disposition des régions de 20 % du temps des animateurs des coordinations régionales FNI.

Fédération des Transports

Dispositifs mis en place :

- 2 octobre : envoi d'un tract aux syndicats ;

- fédération disponible pour faire la jonction sur le terrain entre les syndicats et les structures interprofessionnelles.

Union départementale de l'Ariège

Dispositif mis en place : collectif départemental : une conférence de presse, une formation des candidats, six réunions aux niveaux des unions locales.

Initiatives prévues : cinq réunions publiques dans le département.

Sollicitation des syndicats sur deux périodes : 3, 4 et 5 novembre 2008 et 17, 18 et 19 novembre 2008.

Union départementale de la Vienne

Le comité général des syndicats CGT de la Vienne, réuni le 25 septembre 2008, a adopté le plan de travail suivant (14 points) afin d'impulser la deuxième phase de campagne prud'homale (extraits) :

- dépôt des listes de candidats (à 200 %) le 30 septembre à 9 h à la préfecture ;
- activer notre activité de déploiement dans les treize communes concernées par les commissions communales, ces dernières représentant 4 559 entreprises et 68 041 salariés (soit 61 % des inscrits) ;
- dégager un plan de parrainage sur les secteurs : Futuroscope : 22 000 salariés, Civaux : 1 100 salariés, Ingrandes : 1 000 salariés, Chiré en Montreuil : 1 000 salariés ;
- impulser un plan de travail dans chaque union locale afin de « couvrir » les 43 826 salariés (39 % des inscrits) travaillant dans le reste du département, avec une démarche de rencontre des salariés.

Union départementale de Haute-Vienne

Initiatives prévues :

- tract départemental à l'attention des salariés, pour être distribué dans les entreprises, aux carrefours routiers ;

- journal 8 pages adressé à l'ensemble des salariés dans leur boîte à lettres ;
- lancement d'une souscription pour aider au financement du journal : vente de 6 000 billets, au prix de 2 €, accompagnés de l'autocollant.

Union départementale de l'Essonne

Initiatives prévues :

- temps fort avec la participation des 35 conseillers Prud'hommes sortants et les nouveaux candidats dans la semaine du 6 au 10 octobre. Objectif : cent initiatives de campagne ;
- meeting union départementale et fédération de la Construction sur le chantier de l'hôpital Sud Francilien lundi 20 octobre.

Union locale de Cholet

L'union locale a récolté 370 € sur les 1 000 € nécessaires au financement de la campagne électorale. Trop peu de sections et de syndicats ont participé activement à la souscription Prud'hommes 2008. Des badges et autocollants sont à vendre à 1 € en privilégiant les non-syndiqués et sympathisants.

Sur la région choletaise, les élections prud'homales du 3 décembre 2008 vont nécessiter la mise à disposition de près de 200 camarades pour tenir les 95 bureaux de vote :

- des délégués de liste pour surveiller les opérations électorales et transmettre les résultats à l'union locale juste après le dépouillement ;
- des assesseurs pour tenir les bureaux de vote de 8 h à 18 h le 3 décembre 2008.

Cette mise à disposition est à la charge de l'employeur et considérée comme temps de travail effectif (L 1441-34 du Code du travail). Un plan de travail est mis en place par l'union locale en direction de chaque syndicat.

Trois questions à... Georges Letellier, suivi du budget national sur les Prud'hommes

L'aspect financier dans la campagne prud'homale, qu'est-ce que c'est ?

Tout d'abord, nous partons de l'a priori que toutes initiatives, actions, à un coût financier.

Concernant les élections prud'homales, l'expérience de 2002, 1997... fait que nous ne partons pas de rien.

L'élaboration du budget prévisionnel sur la campagne prud'homale, équilibré entre dépenses et recettes, est un gage de fonctionnement efficace qui permet de prendre les décisions en toute connaissance : budget national pour la Confédération, mais aussi budget aux niveaux régional, départemental, local, fédéral.

La campagne électorale prud'homale représente plusieurs millions d'euros aux plans national et interprofessionnel.

C'est, pour une part, le fruit de la cotisation des syndiqués, les souscriptions auprès des salariés et la subvention ministérielle liée aux élections.

Et la souscription ?

La souscription auprès des salariés a un double objectif : le contact, avec le dialogue, l'échange, en lien avec le vécu sur les questions de salaires, pouvoir d'achat, emploi, retraite, protection sociale... sont autant de revendications à faire triompher.

La souscription financière va permettre à la CGT d'avoir le moyen de son action, solliciter les salariés qui n'ont pas encore fait le pas de se syndiquer, ceux et celles qui votent CGT aux élections professionnelles, ceux et celles qui ont de la sympathie pour la CGT, qui font confiance car efficace...

La relation quotidienne, professionnelle doit nous permettre un contact naturel avec tous les salariés.

Ça marche ?

Reconnaissons, malgré l'objectif affiché, que notre relation à l'argent reste compliquée.

Si nous sommes conscients de la nécessité des moyens financiers, la démarche reste difficile à mettre en œuvre.

Il faut sans cesse revenir sur la question

précédente pour la souscription et placer la question de notre démarche avec le contenu avant le résultat financier.

Deux mois nous séparent de l'échéance, l'image de la CGT auprès des salariés doit nous donner confiance pour, à la fois, solliciter leur vote et le soutien financier.

Le résultat, aujourd'hui, au niveau national, est encourageant, nous en sommes à 50 % et les deux mois qui nous séparent du 3 décembre doivent être mis à profit pour interpeller les salariés.

Diverses initiatives sont en cours de réalisation et nous devons, dans les semaines et jours à venir, démultiplier les démarches pour donner à la CGT tous les moyens de progresser et de gagner.

